



Déclaration de boycott du CDEN de la Somme du 1^{er} mars 2019

Madame la Préfète, Madame la vice-Présidente du Conseil Départemental, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, Mesdames et Messieurs les membres du Conseil Départemental de l'Education Nationale de la Somme,

La préparation de la rentrée 2019 est placée sous le signe de la suppression d'emplois. Le département de la Somme n'échappe pas à la coupe franche subie par notre académie. Tenter de masquer les suppressions de postes par une compensation partielle en Heures Supplémentaires ne trompe personne, et sûrement pas les organisations syndicales.

Il témoigne d'un mépris de ce que sont les réalités professionnelles, dans les classes avec des effectifs toujours plus importants et des missions toujours plus nombreuses. Comble de ce mépris, le Ministre prétend répondre à la problématique unanimement reconnue de la rémunération des enseignant-e-s français-es en imposant une deuxième heure supplémentaire aux professeurs des collèges et lycées !

De plus, les orientations préconisées dans le cadre de CAP 2022 et de la loi Dussopt vont continuer de dégrader le fonctionnement des services publics et celui de la Fonction publique au lieu de les renforcer.

Avec la loi fourre-tout sur « l'école de la confiance », et ses multiples articles rétrogrades que les organisations syndicales contestent, le ministre finit d'achever la motivation des enseignant-e-s qui permet pourtant au service public d'éducation de continuer de fonctionner au mieux. Car oui, c'est bien l'engagement des personnels dans leur travail qui fait vivre l'école !

« L'école de la confiance », est-ce l'opposition du premier et du second degré en simulant une priorité -qui n'en est pas une- à l'enseignement primaire ? Est-ce l'opposition de l'enseignement en éducation prioritaire et en établissements « classiques » en simulant une nécessité de moyens en début de scolarité sur les CP et CE1 de l'éducation prioritaire qui se traduit par des classes à plus de 25 dans les autres niveaux ?

Les organisations syndicales entendent dénoncer ces manœuvres et ces stratégies de communication ministérielles qui ne sont que des mensonges. La réalité est tout autre et se résume à un dogme : celui de l'objectif d'Emmanuel Macron de suppressions de 50 000 postes de fonctionnaires à la fin du quinquennat.

C'est pourquoi les organisations syndicales FSU, UNSA Education, Sgen-CFDT, SNALC, et les fédérations de parents d'élèves FCPE et PEEP ont décidé de boycotter ce CDEN et continuent de soutenir les luttes locales pour de meilleures conditions de rentrée 2019.